

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 936

Artikel: Pollution de Léman : un petit goût de réchauffé
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010871>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour une approche globale

(jd) Le débat sur les rapports entre la Suisse et l'Europe s'est par trop limité jusqu'à présent à l'alternative de l'adhésion ou de la non-adhésion. Poser ainsi la question, c'est se condamner à une abstraction stérile puisque la Communauté, pour l'heure, ne désire pas s'élargir et que les conditions politiques actuelles ne permettent pas à la Suisse de faire acte de candidature. Pour sortir de cette impasse, le Conseil fédéral a esquissé une stratégie de négociation pragmatique et ponctuelle.

Dans une tribune libre à la *Neue Zürcher Zeitung* (9 décembre 1988), Christian Lutz, directeur de l'Institut Gottlieb Duttweiler et l'un des experts qui ont élaboré les scénarios énergétiques, propose une autre politique: la Suisse renonce à une adhésion formelle mais négocie sa participation au grand marché européen dans le but affirmé de supprimer ses frontières avec la Communauté européenne.

A l'adaptation au coup par coup, Lutz préfère donc l'affirmation initiale des buts poursuivis. La voie tracée par le Conseil fédéral ne lui paraît pas pouvoir conduire au grand marché: les négociations avec l'Europe porteront tout d'abord sur les questions les moins controversées; puis, sur les problèmes plus difficiles, on verra s'activer les défenseurs d'intérêts particuliers et s'imposer des clauses d'exception contraires à la suppression des barrières douanières. D'où la nécessité d'inscrire la négociation et ses différentes phases dans un cadre général et largement accepté.

Les objectifs politiques et économiques de la Communauté et de la Suisse se recoupent largement. A long terme, il est même probable que la réalisation de nos objectifs sera mieux garantie au sein de l'Europe qu'en-dehors d'elle. Le temps sera alors venu d'une adhésion pleine et entière. Mais ce dernier pas ne pourra être fait avant la démocratisation des institutions européennes, une plus grande affirmation d'indépendance de la Communauté en matière de politique étrangère et de défense, une structure plus clairement fédéraliste et une stabilité politique et économique.

Une adhésion au marché unique sans participation au processus de décision de la Communauté impliquerait des changements profonds, mais souvent salutaires pour la Suisse. Lutz mentionne notamment la limitation de la souveraineté cantonale en matière scolaire là où le libre-passage serait entravé, l'accès des entreprises de la Communauté aux soumissions des collectivités publiques, l'introduction de la TVA, l'adaptation au droit communautaire de la concurrence, l'assouplissement du

secret bancaire à l'égard des autorités. Par contre, il préconise quatre exceptions à l'ouverture totale des frontières: la libre circulation des travailleurs doit être couplée à un contingentement réciproque du nombre des salariés autorisés à bénéficier d'un permis d'établissement; le soutien à l'agriculture ne peut plus passer par des restrictions à l'importation, mais par la prise en charge de la production indigène; des limitations au trafic routier de transit contre une offre accrue de transport routier ferroviaire; et une réserve à l'égard de l'union douanière, due à notre statut de neutralité.

Reste à savoir si la Suisse réussira à se mettre d'accord sur un projet européen global et si la Communauté entrera en matière sur cette proposition. ■

POLLUTION DU LEMAN

Un petit goût de réchauffé

(jg) La grande presse nous a appris que le taux de phosphate dans le lac Léman a diminué de 25% en dix ans. Nul doute que l'amélioration des installations d'épuration et l'obligation d'utiliser des lessives sans phosphates soient les causes principales de ce progrès.

Seulement il y a un problème: le lac Léman est binational. Du côté français, il n'y a aucun effort perceptible pour diminuer la charge en phosphates et les réactions de nos voisins sont déconcertantes pour un Helvète: la défense de l'emploi est utilisée comme argument suprême. Interdire les phosphates reviendrait à menacer le travail des ouvriers de Rhône-Poulenc. Un argument identique est parfois utilisé au sujet de Creys-Malville. Abandonner le surgénérateur entraînerait la suppression des emplois dont la région a besoin.

La gauche romande est prise totalement au dépourvu par ces affirmations. Bien sûr, aucun parti de gauche n'est pour la suppression d'emplois. Allez expliquer à un syndicaliste CGT ou à un élu local socialiste qu'en supprimant une production polluante, l'entreprise devra innover et sera en meilleure situation sur le marché dans

cinq ans. Impossible! L'emploi d'abord et à n'importe quel prix.

La différence culturelle est ici très profonde avec nos amis français. Ils sont marqués par un chômage constant et important depuis quinze ans. A part trois ans de frissons, entre 1974 et 1977, la défense de l'emploi n'est pas une préoccupation majeure pour la gauche suisse.

L'emploi, il y en aurait plutôt en excès. Il en est qui sont prêts à affirmer qu'un peu moins de travail permettrait de diminuer le nombre des travailleurs au noir et des faux frontaliers.

En mettant l'emploi en avant comme critère principal de la réussite de toute politique, les Français ont raison, du moins à court terme. En choisissant des préoccupations qualitatives de défense de l'environnement comme cadre général d'une action politique, les Suisses ont aussi raison.

La construction de l'Europe consistera aussi et surtout à admettre que les préoccupations et la vision du monde, différente d'un pays à l'autre, sont toutes également légitimes. Une fois cette proposition admise, il deviendra plus facile de négocier et de rechercher des solutions à des problèmes d'intérêt commun.